



PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Sportive du Golf du Val d'Amour

L'an de mille dix neuf, le 08 mars à 19 heures 30, les membres de l'association, se sont réunis dans la salle Edgar Faure à la Mairie de Dole.

L'Assemblée est présidé par M. Jean-Luc LEBLANC en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par Mme Armelle DUHIN. Le président accueille les représentants de la ville de Dole et Grand Dole représentés par M. Stéphane CHAMPANHET, du Conseil départemental de golf du Jura par M. Jean-Christophe ROUMAILHAC, de M. Thierry MINAUD le « Pro » du club, de M. Jean-Pierre FAIVRE pour la Mairie de Parcey, et de Bluegreen Mes Pascal COSTERG et Sébastien REISKY. Le président de la Ligue de Franche Comté, le président de Bluegreen, retenus, présentent leurs excuses à l'assemblée.

Le président constate que 73 membres sont présents et 10 membres sont représentés. Le nombre total de voix est ainsi de 83. Monsieur le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Accueil.
- Rapport moral 2018.
- Bilan et projets du délégataire.
- Interventions Partenaires.
- Activités du Golf 2018.
- Rapport des commissions.
- Rapport financier et quitus 2018.
- Projets et budget 2019.
- Tarification 2019.
- Programme des compétitions 2019.
- Renouvellement du comité.
- Questions diverses.

Rapport Moral

Je tiens à vous remercier vivement pour votre présence, qui marque ainsi votre attachement à votre association.

Je remercie Mr le Maire et la Municipalité de Dole qui met à notre disposition cette très confortable salle.

Une pensée particulière à celles et ceux d'entre vous qui ont été confrontés aux douleurs de la vie par des épreuves et deuils.

Je remercie nos élus et partenaires présents ce soir à nos coté en particulier : Mes Stéphane Champanhet, Jean Pierre Faivre maire de Parcey, Jean Christophe Roumaillac Président Comité du Jura, Pascal Costerg Directeur de Blue Green.

Je déclare donc ouverte cette assemblée générale.



Je remercie les membres du Comité qui travaillent avec moi depuis plus d'une année et qui ne ménagent ni leur temps, ni leur énergie.

Notre association se porte bien avec un équilibre d'adhérents, de licenciés. L'équipe Blue Green y contribuant grandement. Merci à l'équipe de Patrice et à Thierry.

Cette année avec Blue Green nous avons pu mener à bien certaines animations et projets, sur le plan sportif également, mais ces points seront tous abordés par les rapporteurs de commission. Les relations avec le gestionnaire, sont excellentes et constructives, la présence de son directeur aux travaux du comité se sont fait ressentir de manière positive comme par le passé.

Avec nos partenaires et institutionnels, nous veillons à des rencontres régulières, qui sont toujours aussi constructives et construites sur la confiance. Je citerai tout particulièrement celles avec Messieurs FICHERE et CHAMPANHET, ainsi que Jean-Pierre FAIVRE, Maire de Parcey et depuis peu Pascal COSTERG. La ligue de Golf avec Claude CHATZ et le Comité Départemental Jean-Christophe ROUMAILHAC.

Comme vous l'avez constaté ou vous constaterez, les travaux du Club House sont terminés, et nous nous en réjouissons.

Financièrement un certain nombre d'investissement ont été réalisés, des dépenses imprévues et d'autres prévues qui ont eu une incidence sur notre trésorerie, certes mais qui pour ces prochaines années ne seront plus d'actualité, hormis les dépenses liées aux équipes, mais gardons à l'esprit que nous sommes avant tout une association sportive.

Nos relations avec le restaurateur sont très bonnes, et nous ne pouvons que nous satisfaire d'avoir un professionnel qui assure.

Nous avons participé à l'achat d'une structure gonflable pédagogique, au travers du Comité Départemental de Golf du Jura ainsi nous l'avons utilisé lors de la journée des associations, notre contribution à cet investissement méritait de l'être.

Le Comité Départemental avec son président Jean-Christophe ROUMAILHAC, est un organe de transmission entre la fédération, la ligue et nous. Si Jean-Michel est notre interlocuteur au sein de ce comité, ce comité n'en compte pas moins plusieurs membres issus de notre Association (Daniel Lecomte, Patrice Imbert) et nous ne pouvons que nous en réjouir.

L'année écoulée a été ponctuée par certaines animations très réussies, elles feront l'objet du rapport de cette commission.

Notre association a pu bénéficier d'aides du Département et de la Communauté d'Agglomération, celles-ci nous permettent de mener à bien certaines actions. Sachant les contraintes budgétaires de ces institutionnels nous ne pouvons que nous satisfaire de leur fidélité et soutien financier.

Par ailleurs nous organisons trois compétitions caritatives et ce n'est pas moins plus de 2500 euros reversés au Lion's, à la Muco en ce qui concerne l'Arche les conditions climatiques n'ont pu permettre de faire cette compétition.

Nous nous maintenons tant bien que mal en nombre de sponsors, A ce jour conserver des sponsors et une réelle prouesse, je le disais déjà l'an dernier, ce sont eux qui agrémentent les dotations et font que nos compétitions soient des plus, attractives.

Les Trois nouveaux capitaines ont fait leurs preuves d'efficacité, un « Ancien » a continué à bien œuvrer, et regrettons le départ de Christian ROYER pour les AFC, saluons sa rigueur et dynamisme qui a permis a notre club d'être l'un des clubs les plus représenté et combatif lors de ces rencontres. Par ailleurs JM Verrier est malheureusement dans l'obligation de laisser vacant le poste de capitaine des AFC, il va falloir très vite trouver sont remplaçant.

Mais la vie d'une association, sans les bénévoles serait un encéphalogramme plat. Merci à vous chers bénévoles qui répondez présents dès que nous avons besoin d'un coup de main. Je ne vous citerai pas toutes et tous, vous vous reconnaîtrez mais soyez chaleureusement remerciés ce soir.

Voilà le bilan de cette année qui sera plus détaillé au travers des différents rapports qui vont suivre.



Les inondations et la sécheresse sont des avatars climatiques certes, mais qui ne sont pas que les conséquences du caractère capricieux de Dame Nature. Parfois l'homme en est la cause plus ou moins directement. J'ai avec l'ensemble du bureau travaillé sur ce point sensible et qui vous concerne directement. Les lignes bougent, l'AS s'est positionnée pour une participation financière importante et pour une contribution en vue d'améliorer l'aménagement et les infrastructures du Golf et son parcours plus particulièrement, donc directement pour vous. Les propos que vous entendrez ce soir de nos différents partenaires vous démontreront notre implication totale et notre vigilance, notre prise de conscience est effective, des solutions seront apportées et j'y veille, nous y veillons. Votre questionnement est le notre. Nous sommes autant impactés que vous, et sommes déterminés pour obtenir un terrain qui soit conforme en ce que nous sommes en droit d'attendre, en tant que sportifs et d'utilisateurs. Nous sommes confiant en l'avenir, mais vigilants. N'oublions pas les deux gamins, Quentin et Julien, qui eux aussi ont été d'une aide précieuse pour notre AS. Je voudrais souhaiter au nom du bureau et au nom de tous les membres de l'association bienvenue à Kenny Angélique et Rebecca notre nouveau staff administratif, bienvenue à eux.

Je terminerai mon propos, pour remercier Patrice qui fut un Directeur exemplaire respectueux de la vie associative, car attentionné vis-à-vis de notre association du fait de son histoire, de son présent et surtout de son futur et qu'il en soit vivement remercié.

Vous le savez, je suis et reste à toujours à votre écoute, je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très belle année golfique, souhaitant que l'herbe ne soit pas plus verte ailleurs.

MERCI

FIN DU RAPPORT MORAL

La parole est passée à M. CHAMPANEH qui rappelle une meilleure communication avec Bluegreen et en particulier dans la réalisation des investissements engagés fin 2018 et début 2019. Il souligne également le soutien de Grand Dole à l'ASGVA et remercie les membres qui font connaître notre territoire à travers le golf.

M. Jean-Christophe ROUMAILHAC expose le rôle du Comité Départemental du Jura à savoir l'achat d'équipement golfique au profit des clubs adhérents, à recruter des jeunes golfeurs dans des clubs labélisés ou encore à organiser des épreuves jeunes dans le département.

Les délégués Bluegreen représentés par Mes Sébastien REISKY et Pascal COSTERG présentent les chiffres clés pour 2018, nombres de Green Fees (1260), d'abonnés (294), d'élèves (34) et l'école de Golf (16 jeunes).

En ce début d'année 2019, des actions sont déjà réalisées : la découpe des bunkers, l'achat d'une nouvelle machine à green, l'acquisition d'un lave-balle installée à l'atelier (le temps de consolider le point d'eau près du practice), la réparation du Gator et de la machine à départ, l'apport de 100 m³ de terre sur les fairways, l'installation de nouveaux piquets sur le parcours, des piquets d'obstacles repeints, la création provisoire d'un trop plein sur le trou n°8 et la mise en place d'un planning d'entretien annuel du parcours avec l'équipe de Quétigny (gestion en bi-site).

M. Pascal COSTERG annonce également sur l'année 2019, la réalisation d'une zone de stockage à l'atelier, le remplacement de la pompe de relevage et du ballon (mars), 2 carottages des greens à louchés pleins (avril, août), le regarnissage des fairways et départs (avril), le piquetage parcours (avril), l'abatage de 135 peupliers (1 semaine en juillet), la création d'un trop-plein sur le trou N°8 (mai), l'achat de 4000 balles et le remplacement de 4 tapis. Enfin il nous présente sa nouvelle équipe avec l'arrivée de Kenny, Angélique et Rébecca à l'accueil et un service de restauration avec le même gérant que l'année dernière. M. Chanut, restaurateur précisant que son activité reprendra vers le 20 mars.

Quelques questions sont posées par l'auditoire, à savoir :

- quel est le niveau de diplôme requis pour le personnel « Jardinier » ?
→ Tout le personnel « Jardinier » possède un certificat de spécialisation de jardinier de golf.

- des investissements sont ils prévus pour l'arrosage automatique ?



→ Des devis sont en cours de chiffrage, (80 000 € pour la station de pompage/arrosage),. En premier lieu, la pompe et le ballon seront changés. Et dans l'attente de cet éventuel investissement, BG s'engage à remonter le niveau de tonte, d'apporter des engrais pour renforcer l'herbe, détruire les mousses et d'imposer un planning journalier aux jardiniers avec un retour quotidien de Kenny sur les tâches réalisés. Et dans le bon déroulement des travaux, chaque mois, Mes COSTERG, CHAMPANHET et l'ASGVA se réuniront.

- le parcours sera t il fermé ?

→ Exceptionnellement, tout ou partie du site pourra être fermé pour procéder en toute sécurité à des travaux de toute nature. Dans ce cas, le golf de Quetigny sera ouvert aux abonnés.

Après ces questions, le cours de l'AG reprend, M. Olivier DUPERRAY, de la commission sportive, expose :

Le rôle et les actions de l'AS : organiser (les compétitions), communiquer (avec les membres, le Grand Dole, avec la FFG...), gérer (le traitement des licences), développer (une convivialité entre ses membres, une dynamique du club), participer (aux frais des compétitions équipes, aux compétitions de classement) et animer (l'école de Golf, réaliser des projets).

Les activités du golf en 2018 : le club compte 321 licenciés (+27) et 230 membres AS avec un bon potentiel de nouveaux membres en cycle d'enseignement. Avec 17 compétitions AS, le nombre de participants par compétition est en augmentation significative (une moyenne de 62 participants/compétition).

Merci aux dévouements sans limites :

- des bénévoles et membres de l'association,
- au chef Kriss et à son équipe qui nous proposent des menus variés,
- à Thierry le Pro qui nous offre ses conseils et expertises,
- A l'équipe des jardiniers qui se livrent à une compétition permanente avec la nature où alternent le chaud et le froid, la sécheresse et l'humidité, sans compter les dégâts des lapins, sangliers, taupes et autres beticoles,
- et surtout Julien, Quentin et Patrice qui ont assuré un accueil chaleureux et convivial.

L'Ecole de Golf : l'école de Golf est animée par Thierry MINAUD, le pro et assistée de Jean-Michel VERRIER, responsable de la commission Jeunes. Remerciements à tous les parents et bénévoles qui ont aidé dans l'encadrement des jeunes lors des déplacements dans les tournois. Thierry prend la parole et nous dresse son bilan. Seulement 35 % des membres AS prennent leur ½ h de cours. Concernant l'EDG, l'effectif 2017/2018 comprenait 26 juniors de moins de 17 ans en terme de licenciés dont 16 inscrits à l'école de Golf.

2018/2019 comprend actuellement 20 licenciés dont 17 inscrits au Club Blue Green Juniors dont une augmentation dans les nouveaux élèves de moins de 12 ans issue du week-end du Forum des associations.

En effet, lors de ce Forum, nombreux enfants se sont prêtés au jeu avec l'aide des nombreux animateurs bénévoles que nous remercions une fois encore. La curiosité à poussée certains à découvrir ce qu'il se cachait sous cette cabane de pratique en structure gonflable, gracieusement prêtée pour l'occasion par le comité du Jura. Six nouveaux jeunes adeptes ont vu le jour et trouvée une nouvelle maison et viennent agrandir la famille des Golfeurs. Cependant, nous regrettons de départ de quelques jeunes, n'ayant pu poursuivre soit pour raison familiale, préoccupation scolaire ou autre passion. Aussi, malgré le renouvellement chez les plus jeunes, il n'est pas certain de pouvoir présenter une équipe aux rencontres inter-clubs des U12. Coté animation, les jeunes ont découvert l'atmosphère d'un tournoi majeur, Evian Champion ship, cotoyant le temps d'une journée les meilleures joueuses du monde. Notre école a été labélisée par la FFGolf signe que notre structure est bien organisée et reflète la volonté du développement de la Fédération.

Résultats sur le plan sportif :

En collectif, les inters-clubs ont permis de gagner une place au classement général soit 4^{ème} sur 5 équipes représentant la zone 3 avec 4 rencontres.

En individuel :

Chez les Filles,

- Une championne du Jura avec Lilou SCHWOB
- Une sélectionnée en stage régionale de détection U12 avec Lilou CLIMONET



Chez les Garçons,

- Un champion du Jura avec Tiago TOURDOT « 2017 »

- 5 sur 6 ont améliorés leurs classements soit pour certains dès la première compétition ou la seule jouée en 2018.

En résumé, beaucoup font de réels progrès malgré la faible participation aux compétitions internes ou externes et la pratique en dehors des cours.

Projet Sportif 2019/2020 :

Permettre par le biais de l'équipe des jeunes de figurer au Palmares des clubs Français qui compte actuellement 8 clubs Bourguignons Francontois.

Objectifs :

1/- Mise en place d'un calendrier de compétition juniors

2/- Présenter une Equipe des moins de 17 ans en Promotion le 17 et 18 juillet au Golf d'Alsace

3/- Passer du Label développement au Label Sportif en 2020

4/- Permettre à certains juniors l'accès au Championnat de France

Actuellement, la vocation première de l'école de golf est de permettre à chaque enfant de s'épanouir et grandir à travers le jeu à titre individuel en vue de se sentir associé à un esprit d'équipe.

Les équipes : La commission sportive a mis en place des entraînements d'équipe. Ces entraînements sont intégralement pris en charge par Bluegreen. Ils se déroulent sur 5 séances de 2 heures avec notre pro, Thierry Minaud suivant un calendrier prédéfini.

Bilan Dames (capitaine Mme Caroline GENY) :

22 au 24 avril Championnat de Ligue Beaune 3^{ème}/9

15 au 17 juin Mid-Amateur Chailly 12^{ème}/16

14 au 16 septembre Promo Séniors Epinal 18^{ème}/19

22 et 23 septembre Trophée de Ligue mixte Chailly 3^{ème}/10

Objectif 2019 : poursuite des entraînements et intégration de nouvelles joueuses.

Bilan Hommes (capitaine M. Frédéric DOUSSE) :

22 au 24 avril Championnat de Ligue Beaune 19^{ème}/20

22 au 24 juin Mid-Amateur Faulquemont 17^{ème}/20

22 et 23 septembre Trophée de Ligue mixte Chailly 3^{ème}/10

Objectif 2019 : motiver les joueurs pour ramener de meilleurs résultats.

En promotion Séniors messieurs, au golf de Luxeuil, sur 22 équipes engagées, le Val d'Amour se classe 15^{ème}. Les Séniors 2, au championnat de France par équipe du 03 au 05 octobre à Chailly, se classe 25^{ème}/27.

Tournoi interne : Le tournoi (en formule chapman) a été remporté, en individuel par M. Hervé PINSELLO et Mme Christine MORENO-LOPEZ, en mixte Mme Françoise APFFEL et M. Denis BERLY, en tableau complémentaire par la team DUHIN.

Golf-bridge : 9 clubs ont organisé une journée compétition-animation golf et bridge. Une cinquantaine de compétiteurs pour l'étape du Val d'Amour. Pour le challenge général, prenant compte les 6 meilleurs résultats sur les 9 golf-bridge de la saison, victoire de M. Christian ROUYER.

AFC : 2^{ème} au classement AFC après 5 tours de la poule Sud. Une prestation honorable. Plus de 150 participants du Val d'Amour pour l'ensemble des rencontres (le club de loin le plus représenté). Le Val d'Amour s'inclinera en ½ finale régionale contre une très grosse équipe de Besançon. En rencontre Senior amicale, aller et retour en scramble à 2, belle victoire du Val d'Amour contre Besançon.



Les Séniors Golfeurs de Bourgogne Franche Comté : Effectif en baisse (598 en 2018 contre 614 en 2017), participation de 17 clubs, 33 représentants du Val d'Amour.

Nos meilleurs représentants ASGVA à la coupe SGBFC sont :

En catégorie M1 BOUCHER, Pierre 1^{er} en brut/4^e en net sur 109 classés

M2LACOUR, Alain 4^{ème} en brut/6^e en net sur 121 classés

M3MICHAUD, Dominique 10^e en brut/7^e en net sur 129 classés

D1LONCHAMP Sylvie 17^e en brut/15^e en net sur 39 classés

D2CARRION M-Thérèse 7^e en brut/15^e en net sur 50 classés

Quéole : Après 2 tours, le Golf du Val d'Amour l'emporte face à Quétigny (Merci aux filles) .

Merci aux deux présidents des AS, Jean-Luc et Jean-Christophe, pour cette organisation qui a vu plus de 158 parties se dérouler sur ses deux jours. Rendez-vous tous l'année prochaine – en juin - pour une nouvelle édition de cette Quéole.

M. Jean-Michel PUTOD reprend la parole pour nous parler de la commission animation, communication et sponsoring.

ECOLE DE GOLF

- La gestion de l'Ecole de Golf est assurée par Blue Green et son Pro Thierry.
- 17 élèves.
- Retour de Jean-Michel VERRIER pour être représentant AS, positionnement avec le pro.
- L'AS a financé l'achat des Pin's drapeaux.
- Participe financièrement aux sorties, dont celle très appréciée aux Masters d'Evian sur une idée de Thierry.
- Lors des sorties l'AS moyens humains.
- Grand Dole Minibus
- Financement et organisation du barbecue de fin d'année.
- Présentation de Jean-Michel VERRIER au Comité Départemental de Golf pour les jeunes. Validée le 1/03/2019

ANIMATION

- Voyage en début d'année à Annonay.
- 30 ans du Club. Beau temps et très belle ambiance. Orchestre. Restaurateur.
- Compétition du Goût. Partenaire WE Gourmand et labellisation Gouts de France. Diner succulent et belle ambiance. Changement de date pour faciliter venue des amis Suisses.
- Compétition du Beaujolais. Beau temps et excellent repas Restaurateur.
- Montage du barnum, forte implication des bénévoles.
- Pot de départ de Patrice.
- Merci à tous bénévoles

COMMUNICATION

- Site Internet www.golf-asgva-dole.com
- Presse : Relations avec Bruno David
- Relations et communication permanente avec les élus institutionnels
- Ligue et Comité Départemental de Golf du Jura

SPONSORING

- Des nouveaux sponsors sont venus compléter les plus fidèles.
- Visibilité réduite pour eux, s'annoncer et faire travailler ceux-ci
- Utiliser le partenariat WE Gourmand pour en trouver des nouveaux.
- Financement d'une plaquette qui leur est destinée
- Sponsors leur contribution donnent de l'attractivité aux compétitions



COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DU JURA CDOS

- Représentativité ASGVA au sein de cette instance sportive.
- Objectif Comité Départemental, organe de transmission pour relayer la politique de la Fédération et de la ligue.

Le Président donne la parole au trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé.

Rapport Financier

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	15 379	15 904
Achats d'approvisionnement	1 848	2 531	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	32 721	36 726	Subventions d'exploitation	4 040	2 190
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	24 756	24 573
Rémunération du personnel			Produits financiers	1 274	155
Charges sociales					
Dotations aux amortissements	950	432			
Dotations aux provisions					
Autres charges	16 729	13 878			
Charges financières					
TOTAL (I)	52 247	53 567	TOTAL (I)	45 448	42 822
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	52 247	53 567	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	45 448	42 822
BENEFICE OU PERTE	(6 799)	(10 744)			
TOTAL GENERAL	45 448	42 822	TOTAL GENERAL	45 448	42 822

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de 45 448 € de recettes et un montant de 52 247 € de dépenses. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un excédent qui s'établit à 6 799 €.

Il s'explique :

➤ Achat pièces armatures Barnum (suite tempête hiver)	➤➤ 1 143,90 €
➤ Aménagement Bureau ASGVA (tables, chaises, bureau)	➤➤ 1 014,29 €
➤ Aménagement terrasse pour Barnum	➤➤ 500,00 €
➤ Assurance multirisque membres	➤➤ 431,00 €
➤ Maillots équipe Homme	➤➤ 488,76 €
➤ Participation soirée anniversaire 30 ans	➤➤ 3 463,80 €
➤ Orchestre soirée août 2017 facturé en retard	➤➤ 400,00 €
➤ Achat vins lots pour le Goût	➤➤ 955,00 €
➤ Participation réparation voiturette golf	➤➤ 102,34 €

L'AS est titulaire des comptes suivants :

- Société Générale Livret A	13 937,21 €
- Société Générale Titres	27 144,73 €
- Société Générale cpe courant	3 708,16 €
- Crédit Agricole	277,18 €
	soit un montant total de 45 067,28 € .

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DU VAL d'AMOUR.

Chemin du Golf. 39100 PARCEY. –Tél/fax : 03.84.71.04.23. Association Loi 1901 –Club FFG n°224

Courriel : association.asgva@gmail.com



Ensuite, le trésorier expose le budget prévisionnel de l'exercice 2019

BUDGET PREVISIONNEL 2019 GOLF ASGVA			
			V2.0
DEPENSES		RECETTES	
Description	Total dépenses	Description	Total Recettes
COTISATIONS (FFG& CLUBS)	400 €	COTISATION AS	10 500 €
MATERIEL FOURNITURES AFFRANCHISSEMENT	800 €	DROITS DE JEUX COMPETITIONS	13 000 €
ASSURANCES	800 €	SPONSORS	3 000 €
FRAIS BANCAIRES	150 €		
FRAIS AG	380 €	PUBLICITE - ENCARTS	150 €
REUNIONS COMITE + DEPLACEMENTS MISSIONS	780 €	SUBVENTIONS	4 000 €
DEPLACEMENTS COMPETITIONS AFC	550 €		
DEPENSES EQUIPES HOMMES	3 500 €	PRODUITS FINANCIERS	140 €
DEPENSES EQUIPES FEMMES	2 000 €		
INSCRIPTIONS COMPETITIONS	1 000 €		
ECOLE DU GOLF	1 000 €	RESULTAT SUR VENTES DE LICENCES	650 €
ANIMATIONS (SEAUX DE BALLE & 1/2 COURS)	2 500 €		
ANIMATIONS AUTRES	4 500 €		
ACHATS LOTS	3 000 €		
COCKTAIL REMISES DE PRIX	5 000 €		
OEUVRES CARITATIVES/ DONNS	2 200 €		
VOYAGE CLUB	1 400 €		
PROVISIONS	1 480 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	
Total	31 440 €	Total	31 440 €

La parole est passée au Président pour nous exposer les projets 2019.

Tarification 2019 : Licence : 54 € Cotisation AS : 46 € avec les mêmes avantages de 2018 pour les membres AS, à savoir : droit de jeu à 8 € au lieu de 15 €, tarif préférentiel sur les seaux de balles, ½ h de cours offert avec le Pro et une sortie annuelle subventionnée.

Calendrier : le calendrier devra être finalisé la semaine prochaine pour impression début avril.

Remboursement des frais de déplacement :

Déplacement des AFC : Concernant les frais kilométriques, le club prend en charge 0,10 cts € du km, au départ de Parcey. Le co-voiturage est obligatoire pour appliquer un remboursement sur la base de 2 joueurs par voiture.



Déplacement des équipes :

DEPLACEMENTS	Compétition à + 100 km (Aller) (1)	Compétition à - de 100 km (Aller)	Documents à fournir
	Sur la base Michelin ou Mappy Distance x 0,10 cts €/km (2)	Sur la base Michelin ou Mappy Distance x 0,10 cts €/km (2)	
Repas + jeton	75 €/jour	12 €/jour	Justificatifs
Hôtel + petit déjeuner		XXXXXXXXXX	Justificatifs
Droit d'inscription	En charge par l'AS		

(1) Les frais kilométriques seront remboursés dans la mesure où la distance entre le golf ou le domicile est supérieur à 100 kms. C'est la distance la plus courte qui sera prise en compte.

(2) Afin de limiter les dépenses, le déplacement en minibus doit être privilégié. A défaut, le co-voiturage est obligatoire (sur la base de 2 joueurs par voiture).

Nouvelle grille des séries :

Hommes de 0 à 14,4 →→ 1^{ère} série départ blanc
 de 14,5 à 24,4 →→ 2^{ème} série départ jaune
 de 24,5,5 à 35,9 →→ 3^{ème} série départ jaune
 de 36,0 à 54 →→ 4^{ème} série départ jaune

Femmes de 0 à 18,4 →→ 1^{ère} série départ bleu
 de 18,5 à 25,4 →→ 2^{ème} série départ rouge
 de 25,5,5 à 35,9 →→ 3^{ème} série départ rouge
 de 36,0 à 54 →→ 4^{ème} série départ rouge

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport moral et du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2018, le président demande le quitus à l'assemblée. L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral ainsi que le document financier tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

Sont membres sortants ou démissionnaires de l'AS cette année :

- Jean-Michel PUTOD
- Pierre-Hubert GONON,
- Françoise VUILLEMIN.

Se présentent ou représentent :

- Jean-Michel PUTOD,
- Florence AUBRUN,
- Daniel LECOMTE.

3 candidats s'étant déclarés pour 5 sièges à pouvoir, le vote s'est déroulé à mains levées.

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DU VAL d'AMOUR.

Chemin du Golf. 39100 PARCEY. –Tél/fax : 03.84.71.04.23. Association Loi 1901 –Club FFG n°224

Courriel : association.asgva@gmail.com



- Mme Florence AUBRUN est élue à l'unanimité.
- M. Daniel LECOMTE est élu à l'unanimité.
- M. Jean-Michel PUTOD est réélu avec 72 voix pour et 1 voix contre

QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et la secrétaire.

PARCEY, le 08 mars 2019

La Secrétaire de séance
Armelle DUHIN

Le Président de l'ASGVA
Jean Luc LEBLANC